

Premier ministre

[Accueil](#) [Actualités](#) [Allocutions](#) [Avril 2014](#) 24 avril 2014

Québec, le 23 avril 2014

Discours d’assermentation du Conseil des ministres du gouvernement du premier ministre Philippe Couillard

La version prononcée fait foi.

Votre Honneur Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

Monsieur le Premier Ministre Johnson,

Monsieur le Cardinal,

Monsieur le Président de l’Assemblée nationale,

Madame la Juge en chef de la Cour d’appel,

Madame et Monsieur les Vice-Premiers Ministres,

Messieurs les Chefs des communautés autochtones du Québec,

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil des ministres,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Messieurs les Consuls généraux,

Chers collègues députés,

Monsieur le Secrétaire général du Conseil exécutif,

Chers invités, en vos rangs et titres distinctifs,

Chers amis,

Mesdames et Messieurs,

Lors des élections du 7 avril dernier, les Québécoises et les Québécois se sont exprimés clairement.

Ils ont élu un gouvernement majoritaire du Parti libéral du Québec.

Aujourd’hui, je présente au peuple québécois leur Conseil des ministres.

Je le fais en remerciant d’abord les conjointes, conjoints, familles et proches de ces nouveaux ministres.

C’est une lourde charge que je pose sur les épaules des personnes que vous aimez.

Si leur engagement envers les Québécois est noble et généreux, le vôtre l’est tout autant, et on l’oublie trop souvent.

Merci.

Les Québécoises et les Québécois nous ont donné une large représentation.

J’ai ainsi pu puiser dans un formidable bassin de talents pour composer ce Conseil des ministres, qui allie expérience et sang neuf, tout en assurant une représentation régionale équilibrée.

Notre mandat en est d’abord un de redressement économique et financier.

Le Québec doit aspirer à mieux; le Québec est capable de mieux. Nous avons de grands défis : la plus grosse dette publique au Canada, les dépenses les plus élevées et le fardeau fiscal le plus lourd. Le déficit budgétaire continue à se creuser.

Le Québec fait face à des enjeux profonds, structurels, qui vont au-delà des changements de gouvernement.

En bref, nous dépensons plus que nos moyens ne nous le permettent, depuis longtemps.

Notre dette est élevée; les paiements d’intérêts représentent plus que le budget du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport.

Notre croissance est au ralenti, notre fiscalité plus lourde que celle de nos voisins, les revenus de l’État stagnent et notre capacité à créer de la richesse se trouve affectée par notre démographie.

Au Québec, le nombre de jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année est désormais surpassé par le nombre de travailleurs d’expérience qui prennent leur retraite.

Nous devons donc agir avec force, courage et détermination pour redresser une situation qui représente une menace pour la qualité de vie des générations présentes et futures. Mesdames et Messieurs, l’heure n’est plus aux mesures marginales ou cosmétiques; le moment des décisions difficiles est venu.

L’expérience internationale indique que la simple austérité sans changements structurels et mesures de croissance peut ralentir l’économie et aggraver la situation.

Nous devons relancer les moteurs de notre économie afin d’accroître les revenus, tout en nous imposant une discipline de tous les instants pour assainir les finances publiques de façon durable.

Malgré notre dette élevée, nous devons continuer à investir dans nos infrastructures; ce qui soutient l’emploi et participe à la croissance.

Nous devons recentrer l’État sur ses missions essentielles que sont la santé, l’éducation et l’aide aux personnes vulnérables.

Guidés par nos valeurs libérales, notre quête d’une plus grande prospérité s’accompagne de la recherche d’une plus grande justice sociale.

Sur le continent nord-américain, notre société se distingue par son caractère plus équitable.

Il faut préserver cet acquis.

C’est le mandat que nous avons clairement reçu, et j’ai formé un Conseil des ministres pour réaliser ce mandat.

Les Québécois nous ont accordé leur confiance, alors que l’ensemble de la classe politique, incluant notre formation politique, est sous examen.

Néanmoins, il faudra du temps pour que la confiance des citoyens dans leurs institutions soit pleinement restaurée. Nous nous y emploierons chaque jour, en étant nous-mêmes des exemples de probité.

Nous prendrons, dès le début de notre mandat, des initiatives de transparence qui donneront un signal fort et se prolongeront au cours des prochaines années vers la destination souhaitée par les citoyens et citoyennes... Un gouvernement du 21^e siècle ouvert et transparent.

Depuis plusieurs années, des actions importantes ont été posées ici-même, à l’unanimité des députés de cette chambre.

L’environnement dans lequel se pratique la politique, notamment son financement, a été considérablement transformé.

Je souhaite que les prochains changements se fassent de façon unanime.

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Nous avons reçu un mandat fort; nous pouvons en être fiers.

Comme équipe ministérielle, nous allons obéir aux sept principes suivants :

- **Intégrité** : ce sera notre vertu cardinale. Nous n’aurons rien à cacher.
- **Transparence** : c’est la meilleure prévention. Nous diffuserons les informations aux citoyens de manière proactive; c’est leur maison, ils ont le droit de savoir ce qu’il s’y passe et ce qu’il leur en coûte.
- **Équité** : nos décisions, même les plus difficiles, auront l’intérêt commun pour seule origine et pour seule finalité.
- **Respect** : chaque personne avec qui nous traiterons — collègue, citoyen, adversaire, journaliste — méritera notre considération. Ce respect envers les personnes se prolongera dans un respect envers les institutions dont nous avons la charge et qui appartiennent aux citoyens.
- **Fierté** : nous formons le gouvernement de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, un peuple unique, courageux, talentueux; c’est un honneur, nous en serons dignes.
- **Confiance** : la main que nous tendons, la parole que nous prononçons nous engagent les uns envers les autres et envers les citoyens. Ce siècle, si nous savons en saisir les occasions, est taillé sur mesure pour nous, les Québécois.
- **Travail d’équipe** : un gouvernement est un projet collectif. La réussite de notre gouvernement dépendra de notre capacité à travailler ensemble et à atteindre des objectifs communs pour le bien des Québécois.

C’est sur la base de ces principes que nous gouvernerons et que nous aurons pour priorités la relance de l’économie et de l’emploi et le rétablissement des finances publiques.

Je vous présente le gouvernement de l’économie et du redressement.

Ce Conseil des ministres sera secondé par une équipe d’adjoints parlementaires disposant de mandats précis.

Pour ma part, je serai appuyé par trois de ces collègues :

La députée de Charlevoix–Côte de-Beaupré, **M^{me} Caroline Simard**, pour les mandats touchant à la jeunesse, à la petite enfance et à la lutte contre l’intimidation.

Le député de Dubuc, **M. Serge Simard**, afin de me seconder dans ma responsabilité régionale envers le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le député de D’Arcy-McGee, **M. David Birnbaum**, qui réunira tous les ministères concernés afin d’aborder le défi de l’adéquation entre les besoins de main-d’œuvre, la formation et la pleine participation au marché du travail.

1. Madame la Vice-Première Ministre et Ministre de la Sécurité publique,

Vous serez responsable de la sécurité de nos concitoyens et coordonnerez les secours en cas de catastrophe, naturelle ou autre.

Vous vous assurerez que les corps policiers disposent des ressources qu’il faut pour faire leur travail et que personne n’est au-dessus des lois.

Vous proposerez un nouveau mode de nomination, plus indépendant, pour le directeur de la Sûreté du Québec.

Vous participerez à la lutte contre l’intimidation.

Et, à titre de vice-première ministre, vous me seconderez dans mes tâches.

Vous serez assistée par **M. Guy Ouellette, député de Chomedey**, sur la question de l’intégrité des administrations publiques.

2. Monsieur le Ministre responsable des Affaires autochtones,

Vous serez l’interlocuteur des Premières Nations et des Inuits; l’amélioration de leurs conditions de vie sera votre priorité.

Bien sûr, nous devons poursuivre nos discussions sur nos obligations envers elles, mais aussi les associer à nos projets dans le respect de leurs valeurs, afin qu’elles en récoltent aussi les bénéfices.

Nous traiterons de nation à nation.

Le député d’Ungava, M. Jean Boucher, vous secondera auprès des communautés nordiques.

You will also, with your colleagues from NDG and D'Arcy-McGee, be the voice of English-speaking Quebecers at the cabinet table. We have built Quebec together, let us also build a common future around a shared sense of pride in our accomplishments. We are all proud Quebecers, there are so many things that unite us, it is time to work together... again. [Traduction : Avec vos collègues de Notre-Dame-de-Grâce et D'Arcy-McGee, vous serez aussi les porte-parole des Québécois anglophones à la table du Conseil des ministres. Nous avons bâti le Québec ensemble, et maintenant, forts de tout ce que nous avons accompli, bâtissons aussi un avenir commun. Nous sommes tous fiers d'être québécois, il y a tant de choses qui nous unissent, le temps est venu de travailler ensemble... de nouveau.]

3. Monsieur le Ministre des Finances,

Vous serez le premier architecte du rétablissement des finances publiques. Vous rétablirez la confiance des investisseurs, des prêteurs et des consommateurs. Vous devrez ramener le Québec à l'équilibre budgétaire et, par la suite, vous emploierez les surplus, de manière égale, à la réduction de la dette et à l'allègement du fardeau fiscal des Québécois.

Vous mènerez une réforme de la fiscalité des particuliers et des entreprises afin qu'elle encourage encore plus l'effort, le travail, l'investissement et la création d'emplois.

4. Monsieur le Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et Président du Conseil du trésor,

Je sais que vous connaissez l'ampleur et l'importance de votre tâche : le redressement des finances publiques passe par une discipline de fer, et vous incarnez cette discipline.

Vous appliquerez le cran d'arrêt : cela signifie qu'aucun nouveau programme budgétaire ne sera autorisé sans être compensé par des économies, ailleurs dans l'appareil de l'État.

Vous recommanderez les actions nécessaires afin de ramener notre niveau de dépenses à la hauteur de nos moyens collectifs.

Dans le même esprit, vous mettrez en place un mécanisme permanent de révision des programmes, afin de vous assurer que l'État est pertinent dans son action et efficace dans sa prestation de services.

Votre action vigoureuse permettra de protéger les services aux citoyens, notamment en santé et en éducation.

Vous serez responsable de l'encadrement et de la valorisation de notre fonction publique et préserverez l'expertise de l'État dans les domaines stratégiques.

Vous serez appuyé par **M^{me} Rita de Santis, députée de Bourassa-Sauvé**, qui développera avec vous la réalité du gouvernement ouvert et transparent.

5. Monsieur le Ministre de l’Économie, de l’Innovation et des Exportations,

Le rétablissement des finances publiques sur des bases solides passe par la croissance; vous en serez l’un des principaux architectes.

Vous serez associé de près à la mise en œuvre de la Stratégie maritime et à la relance du Plan Nord.

Vous nous guiderez dans l’utilisation stratégique de nos surplus d’énergie propre, afin d’attirer des investissements dans le développement industriel et manufacturier du Québec.

Vous aiderez nos entreprises à bénéficier des ententes commerciales au Canada et à tirer avantage du plein potentiel des accords de commerce international et diffuserez plus largement les technologies de l’information sur notre territoire.

Vous proposerez, avec vos collègues concernés, une stratégie de développement de la filière de l’aluminium, de même que des actions nous permettant de transformer nos surplus énergétiques en atout économique majeur.

M. Saul Polo, député de Laval-des-Rapides, vous assistera pour toute mesure relative au soutien aux exportations.

Enfin, vous présiderez le Comité ministériel de l’économie, de la création d’emplois et du développement durable.

Messieurs les Ministres, vous que nous avons appelés notre « trio économique », vous devrez rétablir l’unité d’action du gouvernement dans le développement de notre économie.

Ensemble, vous devrez relancer les travaux d’infrastructures, mettre sur pied un programme de rénovation domiciliaire et mettre en place nos mesures de soutien aux PME.

6. Monsieur le Ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l’Allègement réglementaire et au Développement économique régional et Ministre responsable de la région de la Mauricie,

Les PME représentent la moitié des emplois existants, mais surtout 80 % des nouveaux emplois.

La prospérité future du Québec est d’abord entre les mains de nos entrepreneurs.

Vous allez leur faciliter la vie, faciliter l’investissement, l’innovation et l’exportation de même que la création et le transfert d’entreprises à la prochaine génération.

Vous superviserez la mise en place d’un dossier unique et d’un guichet unique pour simplifier leurs relations avec l’État.

Conformément à nos engagements, vous encouragerez l’entrepreneuriat féminin.

Vous serez accompagné par **M. André Drolet, député de Jean-Lesage**, pour développer l’esprit d’entreprise chez nous.

7. Madame la Ministre de la Justice, Ministre responsable de la Condition féminine, Ministre responsable de la région de l’Outaouais, et Leader adjointe du gouvernement,

La justice et la séparation des pouvoirs constituent le fondement de la démocratie. Vous serez gardienne de cette séparation des pouvoirs.

Vous poursuivrez les travaux visant à faciliter l’accès à la justice. Vous devrez notamment compléter la réforme du Code de procédure civile, en mettant l’accent sur les modes alternatifs de résolution des conflits.

Vous proposerez une législation sur la neutralité religieuse de l’État, l’encadrement des accommodements et la lutte contre l’intégrisme, sur la base des travaux du comité présidé par notre collègue, **le député de Fabre, M. Gilles Ouimet**.

À titre de ministre responsable de la Condition féminine, vous devrez assurer l’égalité des femmes et des hommes et rappeler à notre société que si les gains des femmes sont importants, certaines inégalités persistent et que ces progrès sont récents, donc fragiles.

8. Monsieur le Ministre du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte aux changements climatiques,

Le Québec souscrit aux objectifs fixés dans la foulée du protocole de Kyoto.

Le tout récent inventaire canadien sur les gaz à effet de serre révèle que les émissions québécoises de gaz à effet de serre ont été réduites de 6,8 % entre 1990 et 2012.

Vous allez maintenir le cap en veillant notamment à la pleine mise en place du marché du carbone.

Je suis de ceux qui croient que la protection de l’environnement, parce qu’elle est source d’innovation et d’excellence, est tout à fait compatible avec la croissance économique.

À titre d’adjointe parlementaire, **M^{me} Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil**, vous soutiendra pour l’application de la Politique de l’eau.

À vous et à votre collègue de la Justice, je dis : vous êtes la voix et le visage de la jeunesse du Québec dans notre gouvernement; la voix de votre génération, celle qui monte et s’appête à gouverner le Québec du 21^e siècle.

Je veux que cette voix soit forte et dise : « Voilà notre époque qui commence; nous allons la façonner ensemble. »

9. Monsieur le Ministre de la Santé et des Services sociaux,

La santé est la priorité numéro 1 des Québécois, et c’est de loin le premier poste de dépenses du gouvernement.

Un gouvernement libéral a formé plus de médecins, d’infirmières et a posé des gestes importants visant à améliorer la performance du réseau.

Beaucoup reste à faire, vous le savez.

Vous ferez plus et mieux pour améliorer l’accès aux services.

Vous réformerez le financement des établissements pour encourager la performance.

Vous réduirez la bureaucratie de 10 % pour réinvestir dans les soins.

Vous ferez des économies en négociant l’achat de médicaments.

Avec ces économies, vous déploierez de nouvelles cliniques ouvertes 7 jours sur 7, intégrerez l’imagerie en cabinet dans le panier de services publics et augmenterez fortement le nombre d’infirmières praticiennes de première ligne.

10. Madame la Ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique,

Vous serez responsable de l’aboutissement du projet de loi sur les soins de fin de vie.*

Ce projet faisait consensus au sein de la dernière législature.

Vous le réintroduirez et en guiderez l’adoption avec vos collègues des partis d’opposition.

Vos responsabilités vous imposent d’être la voix des jeunes en difficulté, de leurs familles et des personnes vivant avec un handicap.

À titre de ministre déléguée à la Santé publique, vous serez appuyée par une organisation de grande qualité, reconnue mondialement.

Vous aurez à coordonner les actions du gouvernement dans le domaine de la protection et de la promotion de la santé de notre population.

Pour cette dernière responsabilité, vous serez secondée par la **députée de Crémazie, M^{me} Marie Montpetit.**

11. Monsieur le Ministre de l’Éducation, du Loisir et du Sport et Ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, responsable de la Côte-Nord,

L’éducation a fait entrer les Québécois dans la modernité.

À l’heure de la mondialisation, elle demeure le premier ingrédient de la réussite individuelle et collective.

Vous réduirez la bureaucratie pour réinvestir dans des écoles plus autonomes.

Vous continuerez à améliorer l’enseignement de notre langue commune, tout en permettant à nos enfants de maîtriser l’anglais.

Vous axerez la formation professionnelle et technique sur les stages en entreprise.

Vous agirez avec détermination pour poursuivre nos efforts visant à soutenir la persévérance scolaire.

Vous travaillerez avec le réseau collégial et rendrez nos programmes de formation plus flexibles et adaptés aux besoins du marché du travail.

Vous aiderez les universités à augmenter leurs revenus autonomes, vous indexerez les droits de scolarité des étudiants québécois et reverrez ceux des étudiants étrangers, en accordant une attention particulière à ceux et celles qui sont issus de la francophonie.

Vous serez secondé par le **député de Papineau, M. Alexandre Iracà**, dans le domaine de la persévérance scolaire et de la formation technique.

Vous présiderez aussi le Comité ministériel du développement social, éducatif et culturel.

12. Madame la Ministre responsable des Aînés, Ministre de la Famille, responsable de la lutte contre l’intimidation et Ministre de la région de Laval,

La famille est le berceau de la société.

Vous verrez à poursuivre le développement des places en garderie et éviterez un choc tarifaire aux familles de la classe moyenne, en optant pour une indexation des tarifs.

Vous développerez les mesures de soutien communautaire d’aide à la famille sur la base de l’approche de la pédiatrie sociale.

Vous coordonnerez la lutte contre l’intimidation sous toutes ses formes et à tous les âges, chez nos tout-petits comme chez nos aînés, dans le monde réel comme dans le monde virtuel.

Chaque jour, vous défendrez ainsi la dignité de toutes les personnes.

Au cours des 100 premiers jours de notre gouvernement, je présiderai un forum visant à mettre en place un plan d’action solide et intégré de lutte contre l’intimidation, un fléau que notre société ne peut tolérer.

Vous assurerez la pleine participation de nos aînés à la vie active et leur sécurité dans leur milieu de vie.

Vous veillerez au respect de leur dignité et soutiendrez les proches aidants.

Avec le ministre des Finances, vous participerez à l’élaboration d’un mécanisme permettant à ceux et celles qui ont bâti le Québec de faire face au fardeau des taxes foncières, donc de rester plus longtemps dans leur maison.

13. Monsieur le Ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, Ministre responsable de l’Accès à l’information et de la Réforme des institutions démocratiques et Leader du gouvernement,

Nous sommes des Québécois fiers de leur histoire et de leur identité unique.

Nous croyons que l’appartenance à la fédération canadienne et notre citoyenneté partagée avec les autres Canadiens sont des leviers de progrès pour le Québec.

Nous travaillerons ensemble pour mettre en œuvre une diplomatie intérieure constructive basée sur le respect des compétences du Québec et le fait que nous avons, du fait de notre histoire et de notre caractère unique, un devoir, des responsabilités uniques devant le Québec, le Canada et le monde.

Nous formerons des alliances avec nos partenaires face à des défis communs.

Nous serons vigilants devant tout projet de réforme des institutions fédérales, afin de maintenir le poids et la voix du Québec.

Comme ministre responsable de l’Accès à l’information, vous serez aussi, avec votre collègue responsable de l’Administration gouvernementale, chargé de faire évoluer la relation État-citoyen pour que nous formions le gouvernement le plus transparent que les Québécois auront connu.

14. Madame la Ministre des Relations internationales et de la Francophonie,

Ce qui est de compétence québécoise chez nous est de compétence québécoise partout. C’est sur ce principe que vous ferez valoir le Québec. Vous veillerez aussi à ce que des représentants des milieux de la culture soient intégrés aux missions internationales d’Équipe Québec.

Comme tous vos prédécesseurs, vous accorderez une importance particulière à notre rôle dans la Francophonie internationale, de même qu’à notre relation spéciale, chargée d’histoire commune avec la République française.

15. Madame la Ministre de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion,

Accueillir, c’est grandir et s’ouvrir.

Au Québec, nous allons grandir ensemble.

Vous aurez la tâche difficile, mais essentielle, d’aider à guérir les blessures des derniers mois, en participant à la construction d’une société ouverte, inclusive, partageant fièrement une identité basée sur notre langue et nos valeurs communes.

Vous mettrez en place une initiative d’accueil spécifique pour les immigrants entrepreneurs et vous participerez à l’amélioration de l’adéquation entre l’immigration et les besoins de main-d’œuvre.

Pour le Québec, l’immigration est une nécessité incontournable. La diversité de notre société est un atout, une force positive qu’il faut canaliser vers le succès commun.

Vous serez appuyée par la **députée de Jeanne-Mance–Viger, M^{me} Filomena Rotiroti**, dans un secteur névralgique : celui de la reconnaissance des compétences des nouveaux arrivants.

16. Monsieur le Ministre des Transports et Ministre de la métropole,

Vous coordonnerez la réalisation des grands projets de transports et de transports collectifs prévus au Plan québécois des infrastructures et vous assurerez une divulgation proactive des informations relatives à ces travaux et aux contrats signés par le gouvernement.

Comme ministre responsable de la région de Montréal, vous mettrez en place, de concert avec la communauté métropolitaine, des mesures de mitigation des impacts des grands chantiers.

Avec le ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire, vous participerez à l’élaboration d’une loi sur Montréal, visant à reconnaître formellement le statut de notre métropole afin qu’elle ait les pouvoirs et les sources de revenus nécessaires pour rivaliser à armes égales avec les autres métropoles d’Amérique du Nord.

Montréal est la métropole internationale du savoir, de l’innovation et de la culture.

Il faut lui donner les moyens d’action lui permettant d’accomplir cette vocation.

Vous participerez aux préparatifs entourant le 375^e anniversaire de Montréal, qui sera célébré en 2017.

Vous serez secondé par le **député de Lafontaine, M. Marc Tanguay**, pour les dossiers de la métropole.

De plus, **M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic**, vous appuiera pour le volet du transport des matières dangereuses.

17. Monsieur le Ministre délégué aux Transports et à l’Implantation de la Stratégie maritime et Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine,

À titre de ministre délégué, vous serez responsable du secteur du transport maritime.

Vous serez le coordonnateur d’un grand projet : la Stratégie maritime vise notamment à faire du Québec la plaque tournante du trafic transatlantique, à l’heure du libre-échange avec l’Europe et de l’élargissement des écluses du canal de Panama.

De l’amélioration des infrastructures portuaires à l’aménagement d’un centre de transbordement international en Montérégie en passant par le développement de la pêche durable et des biotechnologies marines; c’est un projet qui va marquer le Québec.

Vous présiderez ainsi le comité ministériel chargé de son implantation.

À titre de ministre responsable de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, vous serez appuyé par **M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine**.

18. Madame la Ministre de la Culture et des Communications et Ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française,

Le Québec est une force créative.

Vous nourrirez cet élan, qui est aussi source de prospérité.

Cette créativité québécoise s’explique entre autres par la langue française qui nous distingue, qui nous définit et qui est constamment sous pression.

Il en découle une urgence de vivre et de dire.

À titre de ministre responsable de l’application de la Charte de la langue française, vous saurez protéger la langue française, la promouvoir et en faire un atout extraordinaire, à ce moment où l’Europe et le Canada se rapprochent comme jamais auparavant.

Nos créateurs sont connus aux quatre coins de la planète.

Au fil des années, notre formation politique a fait beaucoup pour leur permettre de s’exprimer et de rayonner.

Nous continuerons à bâtir sur ces fondations solides.

La culture du Québec se vit, s’affirme partout, dans nos grandes villes autant que dans nos régions.

Vous veillerez donc à ce qu’elle s’exprime, soit vue, entendue, connue partout chez nous.

Dans vos responsabilités touchant la langue française et la culture en région, vous serez accompagnée par **M. Luc Fortin, député de Sherbrooke**, malheureusement absent aujourd’hui.

19. Monsieur le Ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles, Ministre responsable du Plan Nord et Ministre responsable des régions de Lanaudière et des Laurentides,

Vous guiderez le Québec avec espoir, mais aussi prudence et vigilance, sur la voie de l’exploration et de l’exploitation de ses ressources pétrolières, notamment à Anticosti.

Vous piloterez la relance du Plan Nord en mettant sur pied de façon prioritaire la Société du Plan Nord, afin de coordonner le développement durable du Nord, d’assurer le respect et la participation des communautés locales et autochtones et des retombées dans toutes les régions du Québec.

Vous présiderez le comité ministériel sur le Plan Nord.

Avec votre collègue ministre de l’Économie, de l’Innovation et des Exportations, vous proposerez une stratégie visant à faire de nos surplus d’électricité renouvelable un atout économique unique.

Vous serez accompagné par **M. Guy Bourgeois, député d’Abitibi-Est**, qui veillera aux retombées économiques du Plan Nord.

20. Monsieur le Ministre délégué aux Mines et Ministre responsable des régions de l’Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec,

Le sous-sol québécois est riche.

Vous rétablirez la confiance de l’industrie minière en assurant une prévisibilité des règles et des conditions.

Vous veillerez à ce que les projets soient conformes aux meilleures pratiques de développement durable. Vous travaillerez avec les partenaires du secteur et les institutions régionales, afin de combler les besoins en main-d’œuvre qualifiée.

21. Monsieur le Ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation et Ministre responsable de la région de l’Estrie,

Votre secteur de responsabilité est majeur pour l’économie du Québec.

Au moment où les économies émergentes ont besoin de nos produits agricoles, nous avons de nombreuses occasions à saisir.

La mondialisation, le libre-échange sont des facteurs largement positifs pour l’agriculture québécoise.

Cependant, ils sont aussi la source de nouveaux défis, par exemple l’impact du libre-échange avec l’Europe sur nos fromagers.

Vous verrez à défendre leurs intérêts en demandant des mesures d’équité sur l’accès aux marchés.

La question de l’utilisation et de la propriété des terres agricoles est prioritaire, de même que le maintien des fermes familiales et leur transfert à la prochaine génération.

Vous aurez à proposer des outils pour favoriser ce transfert.

En l’espace de quelques années, le Québec est devenu une destination gastronomique, des produits du terroir ont émergé et notre agriculture a amorcé le virage vers le développement durable.

Mais nos agriculteurs sont confrontés à des défis pressants, allant de la concurrence internationale à la relève.

Vous les aiderez à surmonter ces défis et à atteindre de nouveaux marchés.

Vous serez appuyé par **M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine**, pour les secteurs des pêches et de l’aquaculture.

De plus, **M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic**, se chargera de la relance de Lac-Mégantic, dont vous aurez également la responsabilité à titre de ministre de la région de l’Estrie.

22. Monsieur le Ministre de l’Emploi et de la Solidarité sociale,

Le Québec a besoin de l’effort de tous ceux qui peuvent travailler, car c’est de cette façon que nous pourrions tendre la main à celles et ceux qui ont besoin d’aide.

Vous serez dans cette zone où l’encouragement rejoint la compassion, et vous saurez agir avec discernement.

Notre formation politique peut être fière des résultats des deux plans de lutte contre la pauvreté, incluant les mesures favorisant et incitant l’accès à l’emploi.

Il faut continuer sur cette voie, porter une attention particulière aux jeunes, aux personnes seules et aux immigrants.

La réalité économique mondiale a malheureusement des conséquences négatives pour ceux et celles qui perdent leur emploi à la suite d’une fermeture ou d’une relocalisation d’usine — par exemple, les travailleurs d’Electrolux à Repentigny.

Tout en déployant les ressources d’Emploi Québec pour les soutenir, vous devrez aussi, dans des cas semblables, travailler de concert avec votre collègue ministre de l’Économie, afin d’attirer chez nous des entreprises et des emplois de qualité.

23. Madame la Ministre du Tourisme, responsable de la région de la Chaudière-Appalaches,

Le territoire du Québec offre une extraordinaire variété d’expériences à chaque saison pour des visiteurs du monde entier. Je peux personnellement témoigner de l’incroyable beauté de nos rivières à saumons!

Vous devrez déployer cet axe majeur de développement économique régional, dans un contexte où l’augmentation du nombre de touristes va de pair avec l’accroissement de la concurrence internationale.

Vous vous inspirerez du Plan de développement touristique 2012-2020, adopté par le précédent gouvernement libéral, sous l’impulsion de la députée de Laporte, que vous mettrez à jour avec vos partenaires.

Le tourisme est bien sûr une activité associée aux vacances et à la douceur de vivre.

C’est aussi un secteur majeur de notre économie et une source d’emplois de qualité, partout au Québec.

Il faut continuer à le développer.

24. Monsieur le Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec,

La forêt a été l’un des moteurs du développement de nos régions. Elle imprègne notre culture et nos légendes.

Si elle a fait l’histoire, elle fait aussi le présent, avec 60 000 emplois dans 140 municipalités.

Mais la forêt doit surtout faire l’avenir; être exploitée de façon durable, se tourner vers la nouveauté, s’affirmer dans la transformation.

Vous aurez pour priorités l’amélioration de la productivité et de la compétitivité de la forêt québécoise, l’innovation dans le secteur forestier et le développement d’une main-d’œuvre plus compétente pouvant assurer l’avenir de l’industrie.

En conformité avec les propositions présentées au cours de la campagne électorale, vous ferez un examen du fonctionnement du nouveau régime forestier, en particulier celui du Bureau de mise en marché du bois et la planification des travaux sylvicoles.

Plus qu’à l’industrie forestière elle-même, c’est aux travailleurs forestiers et à leur famille qu’il faut penser avant tout.

Nous avons assez perdu d’emplois forestiers; il faut non seulement les maintenir, mais en créer de nouveaux en misant sur les nouvelles façons de faire et le développement de nouveaux marchés.

À titre de ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, vous serez appuyé par la **députée de Richmond, M^{me} Karine Vallières**, pour la relance de la région de l’Amiante.

25. Monsieur le Ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire et Ministre responsable de la région de la Montérégie,

Vous aurez le mandat stratégique de renégocier, dès cette année, l’entente de partenariat fiscal et financier avec le milieu municipal.

Vous saisirez cette occasion pour transformer les relations Québec-municipalités.

En vous inspirant du livre blanc municipal de l’UMQ [Union des municipalités du Québec], vous reconnaîtrez les municipalités comme des gouvernements de proximité, vous accroîtrez l’autonomie municipale, vous ouvrirez enfin la porte à un partage des redevances sur les ressources naturelles dans nos régions et vous élaborerez deux lois phares visant à reconnaître formellement les responsabilités uniques assumées par notre métropole et par notre capitale nationale.

Ces lois viseront à accroître leurs pouvoirs et à leur permettre de diversifier leurs revenus.

Vous piloterez également le projet de loi assurant la création du poste d’inspecteur général pour Montréal et vous présenterez des mesures législatives concernant les régimes de retraite municipaux. Le moment est venu de redéfinir, sur de nouvelles bases, la relation entre le gouvernement du Québec et le niveau municipal de gouvernance, un palier de proximité qui doit être pleinement reconnu.

Vous serez secondé par deux adjoints parlementaires : **M. Marc Carrière, député de Chapleau**, vous assistera pour l’élaboration d’une charte des municipalités, et **M. Jean Rousselle, député de Vimont**, aura la responsabilité du secteur de l’habitation.

26. Monsieur le Ministre du Travail et Ministre responsable de la Capitale Nationale,

Vous devrez, sans retard, vous pencher sur les négociations à conclure dans le secteur de la construction, en visant une entente négociée de bonne foi par les deux parties.

Pour ce même secteur, vous devrez aussi poursuivre les changements entrepris aux règles de placement, en assurant aux travailleurs des régions un accès équitable aux chantiers actifs sur leur territoire.

Plus largement, vous travaillerez à installer et à maintenir un climat de concertation entre les partenaires du marché du travail.

Comme ministre responsable de la Capitale-Nationale, vous collaborerez avec votre collègue des Affaires municipales à la rédaction d'un cadre législatif spécifique pour Québec, berceau de l'Amérique française.

Monsieur le Whip en chef du gouvernement et Madame la Présidente du caucus du parti ministériel,

Comme whip du gouvernement, vous serez notre préfet de discipline... ce qui ne sera pas toujours de tout repos! Comme présidente de notre caucus, vous serez la voix de nos députés au Conseil des ministres.

Vous serez à la table du Conseil des ministres et participerez tous deux à nos délibérations. À cet égard, vous serez tenus à la stricte règle de confidentialité de nos échanges.

Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil des ministres,

Je reconnais en vous la compétence, l'envergure, le bagage, l'audace et l'habileté politique pour mener à terme des dossiers complexes et exigeants.

Je vous félicite pour le parcours qui vous a valu votre nomination.

Être ministre est certainement un honneur, mais ce n'est pas une récompense : c'est une exigence; c'est un devoir d'État.

Vous êtes maintenant ministres et vous l'êtes en tout temps.

Mais, tout comme moi, vous êtes d'abord des députés élus par les citoyennes et citoyens de vos circonscriptions; il ne faut jamais l'oublier.

Vous impliquerez vos collègues députés dans la réalisation de vos tâches et vous serez à l’écoute des bonnes idées pouvant provenir des partis d’opposition.

Vous vous souviendrez en tout temps que vous n’avez qu’une clientèle véritable : tous les citoyens et citoyennes du Québec.

Nous sommes le gouvernement de tous les Québécois.

Nous sommes le gouvernement de la relance et du redressement du Québec.

Nous sommes le gouvernement de la sauvegarde des missions essentielles de l’État.

Je vous souhaite tout le succès que le Québec mérite.

Notre premier Conseil des ministres, nos premières décisions auront lieu demain.

Aujourd’hui, prenez bien le temps de profiter et de célébrer avec vos proches.

Le bateau est au quai; la traversée sera rude, mais nous arriverons à destination.

Félicitations à tous et à toutes!

Et maintenant... à vos dossiers!

*La responsabilité de ce dossier a depuis été confiée au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette.

Mise en ligne : 24 avril 2014